

CHARTRE DU RANDONNEUR de la



Gym Marche
du Born

Préservons les sites. Respectons les interdictions.

Récupérons nos déchets et ne laissons traîner aucun papier même pour les arrêts techniques.

Soyons discrets.

Refermons les clôtures et les barrières.

Respectons les espaces protégés.

Respectons la nature.

Laissons pousser les fleurs et les plantes.

Partageons les espaces.

Privilégions le covoiturage.

Restons le plus possible sur les sentiers.

Ne nous approchons pas et ne caressons pas les animaux rencontrés. Demeurons prudents en cas de troupeau et s'en écarter.

Equipons nous en conséquence et ayons sur nous nos médicaments utiles et petits pansements.

Respectons les animateurs et les consignes données ainsi que les autres randonneurs.

Proposons-nous naturellement pour le co-voiturage.

En gîte ou en refuge, participons à la mise du couvert, nettoyons et laissons la table propre.

Participons à la préparation et à l'organisation de rando, de séjour...faisons des propositions.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Qu'il soit public ou privé, nous randonnons toujours sur un terrain qui ne nous appartient pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent gracieusement ou aimablement le passage. Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui nous randonnons au risque de nous voir interdire ce loisir, mais nous pouvons signaler tout risque rencontré.